



Le port de St-Jean-de-Luz/Ciboure a entrepris la mise en place de la gestion collective et de la valorisation des déchets en Polystyrène expansé (PSE). Cela s'est traduit, à l'été 2014, par l'aménagement d'un local dédié et l'achat d'un compacteur PSE pour la zone des VFDM (Voie Ferrée du Midi). Tout cela a été rendu possible grâce aux financements combinés de la CCI Bayonne Pays Basque, du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, du Conseil Régional d'Aquitaine, de l'Etat et de l'Europe.

L'implantation d'un compacteur PSE dans la zone des VFDM répond à un double constat. D'une part, les caisses en PSE à collecter par le Syndicat Intercommunal pour l'Elimination des Déchets de la Côte Basque Sud (SIED), organisme chargé de la collecte des déchets sur le secteur, prenaient beaucoup trop de place dans le camion de collecte. D'autre part, ces déchets en PSE, collectés en même temps que les déchets dits ménagers, n'étaient pas recyclés.

La mise en place du compacteur PSE répond à ces 2 problématiques : il broie et compacte les caisses en PSE pour en permettre le recyclage, sous sa forme expansée ou sous forme de granules de polystyrène (PS).

Cela implique que les usagers de la zone des VFDM, mareyeurs et poissonneries, participent activement à la gestion de leurs déchets en PSE.

Rencontre avec Jean-Claude Etchegoyen, employé chez Luz Marée, utilisateur du compacteur PSE

Le compacteur se trouve au fond de la zone des VFDM, dans un local aménagé, derrière de grandes portes rouges. « Chaque entreprise a la clé du local. On est 5 entreprises à l'utiliser sur la zone » précise Jean-Claude. « Cela implique que chacun y mette du sien. Au début on a eu des soucis, mais maintenant ça se passe très bien. Il suffit d'un minimum d'implication et de sérieux pour que ça fonctionne. »

Le fonctionnement de la machine en lui-même est plutôt simple. L'utilisateur la remplit avec les caisses en polystyrène, referme la porte, la débloque et lance le compactage. « Il faut faire attention à ne rien mettre d'autre que du polystyrène dans la machine, sous peine qu'elle ne se bloque. Donc avant, on rince les caisses, on enlève les élastiques, les étiquettes et le plastique » assure Jean-Claude en pointant du doigt une poubelle remplie d'étiquettes.

Au fond du local, des palettes de PSE compacté sont filmées. « Ces 12 palettes de pains de PSE, c'est tout ce qu'on a compacté depuis que la machine est en fonctionnement » précise Jean-Claude. Il faut savoir que le fait de compacter les caisses réduit par 40, au minimum, le volume du PSE. Un gain de place non négligeable vu la quantité de caisses en PSE utilisée chaque jour par les entreprises de la zone. « Chez Luz Marée, un voyage tous les 2 ou 3 jours est suffisant pour gérer notre stock car on ne recycle que de l'emballage perdu. Mais ceux qui font de la vente au détail pour la restauration ont un débit qui peut être 7 fois plus important » commente Jean-Claude par-dessus le bruit de la machine en route. La machine broie et compacte, en moyenne, 80kg de PSE par heure.

«L'avantage du compacteur, c'est que les jours où il y a beaucoup de décaissage, on n'est plus tributaire du passage des éboueurs. Plus besoin de stocker dans l'entreprise les caisses vides qui nous posaient des soucis d'hygiène, d'odeurs et de place dans l'entreprise ... quand le vent ne les faisaient pas s'envoler » continue Jean Claude.

Dorénavant, ce stock de caisses est valorisé. Les pains de PSE qui sortent de la machine sont rangés sur des palettes en bois, filmées et empilées. Elles sont prêtes à être chargées dans un camion vers une filière de recyclage. « Cela nous demande un peu de travail supplémentaire mais on prend notre rôle au sérieux : on monte les pains sur les palettes, on laisse l'entrepôt rangé et propre, on prépare les palettes pour le transport », raconte Jean Claude. C'est le prix à payer pour que cette solution, autogérée et collective, soit viable dans le temps. « Même si c'est mon collègue Etienne qui va régulièrement au compacteur, on est une équipe, on fait en sorte que ça tourne, » conclut Jean Claude. Il se dit satisfait du compacteur tout en étant conscient que le fonctionnement du système repose sur la bonne volonté et l'engagement de chacun.





